

Doc 2 p. 66

### *Un mythe à l'origine de la religion des Grecs*

Rh a donna de glorieux enfants   Cronos. Mais, ses enfants, le grand Cronos les d vorait car il savait que son destin  tait de succomber un jour sous son propre fils.

Le jour vint o  Rh a mit au monde Zeus, p re des dieux et des humains ; elle supplia alors ses parents, Terre (Ga a) et Ciel  toil  (Ouranos), de former avec elle un plan qui permet d'enfanter son fils en cachette. Ga a le cacha dans une caverne, le nourrit et le soigna.

Rapidement croissaient ensemble la fougue et les membres du jeune prince Zeus. Il sortit de sa cachette et, par l'adresse et la force, fit recracher par Cronos tous ses enfants. Ses fr res n'oubli rent pas de reconnaître ses bienfaits : ils lui donn rent le tonnerre, la foudre fumante et l' clair, sur lesquels Zeus d sormais s'assure pour commander   la fois aux mortels et aux immortels.

■ H siodo, *Th ogonie*.

**Doc 6 p. 67**

### **L'autel de Zeus et les sacrifices**

On amène les victimes jusqu'à la balustrade : là, on les égorge. On en prend les cuisses, et on les porte en haut pour les faire rôtir sur l'autel. De là jusqu'au haut de l'autel, ce sont des marches faites avec la cendre des victimes. Les femmes et les filles peuvent approcher jusqu'à la balustrade aux jours qu'il leur est permis d'être à Olympie ; mais il n'y a que les hommes qui puissent monter jusqu'à l'autel.

- Pausanias, *Le Tour de la Grèce*, livre V, chapitre 13.

Doc 4 p. 69

### *Défendre la cité, une obligation pour les jeunes citoyens*

Après avoir accompli leur formation militaire au service de la cité (éphébie), les futurs citoyens, après la remise d'un bouclier et d'une lance, prêtent serment.

Je ne déshonorerai pas les armes sacrées ; je n'abandonnerai pas mon compagnon de combat là où je serai en ligne ; je combattrai pour la défense de ce qui est demandé par les dieux et par les hommes ; je ne laisserai pas ma patrie affaiblie, mais plus grande et plus forte, dans la mesure de mes forces et avec l'aide de tous ; j'obéirai à ceux qui, tour à tour, exercent le pouvoir avec sagesse, aux lois établies et à celles qui seront établies avec sagesse. Si quelqu'un veut renverser ces lois, je ne le permettrai pas mais je les défendrai dans la mesure de mes forces et avec l'aide de tous et je respecterai les cultes anciens.

- D'après une inscription grecque du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

**Doc 1 p. 70**

**Le combat d'Achille l'Achéen contre Hector, le Troyen**

*Lors du siège de Troie par les Achéens, le guerrier Achille se dispute avec le roi Agamemnon. Il décide de ne plus combattre. Les Achéens sont vaincus et Patrocle, le meilleur ami d'Achille, est tué par Hector. Achille décide de le venger.*

« Cette fois, dit Athéna, je crois bien qu'à nous deux, grand Achille, héros aimé de Zeus, nous allons apporter une grande victoire aux Grecs. » Achille jette sa lance, mais Hector se baisse et la lance se plante dans le sol. Athéna la prend aussitôt et la rend à Achille sans être vue. Hector jette alors sa lance et il atteint Achille au milieu de son bouclier. Mais la lance est rejetée bien loin et il n'en a plus d'autre ! Hector, alors, comprend dans son cœur et dit : « Hélas ! point de doute, les dieux m'appellent à la mort. Athéna m'a trompé ! À cette heure, elle est là pour moi toute proche, la cruelle mort. C'est donc là le bon plaisir de Zeus et d'Apollon, ceux qui naguère me protégeaient si volontiers. Et voici maintenant que le destin me tient. Eh bien ! Non, je ne veux pas mourir sans gloire, ni sans quelque exploit qui sera raconté

## Chapitre 4 – Le monde des cités grecques

aux hommes à venir. » Il dit, tire son glaive et prend son élan. Achille aussi bondit : il cherche des yeux le point du cou où la vie se laisse détruire au plus vite ; c'est là qu'il pousse sa lance contre Hector. Et cependant qu'Hector s'écroule dans la poussière, le divin Achille triomphe.

■ D'après Homère, *L'Illiade*, chant XXII.

**Doc 3 p. 71**

***Ulysse et les sirènes***

Tandis que j'apprenais à mes compagnons tous ces détails, nous apercevons l'île des Sirènes ; car notre navire était poussé par un vent favorable...

Aussitôt je tire mon glaive et je divise en morceaux une grande masse de cire que j'introduis dans les oreilles de tous mes guerriers. Ceux-ci m'attachent les pieds et les mains au mât avec de fortes cordes. Quand, dans sa course rapide, le vaisseau ne peut plus échapper aux regards des Sirènes, elles font entendre ce chant mélodieux :

« Viens, Ulysse, viens, héros fameux, toi la gloire des Achéens ; arrête ici ton navire et prête l'oreille à nos accents. Jamais aucun mortel n'a paru devant ce rivage sans avoir écouté les harmonieux concerts qui s'échappent de nos lèvres. » [...]

Tel est le chant mélodieux des Sirènes, que mon cœur désirait entendre. Aussitôt, j'ordonne à mes compagnons de me délier ; mais

## Chapitre 4 – Le monde des cités grecques

au lieu d'obéir ils se couchent et rament encore avec plus d'ardeur. [...] Quand nous avons laissé derrière nous ces rivages et que nous n'entendons plus le chant mélodieux des Sirènes, mes compagnons enlèvent la cire qui bouche leurs oreilles et me dégagent de mes liens.

■ Homère, *L'Odyssée*, chant XII.

**Mémo art, p. 71**

**L'Illiade et l'Odyssée**

- *L'Illiade et l'Odyssée sont deux longs poèmes épiques du VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. attribués par les Grecs à Homère. Les jeunes Grecs apprennent à lire avec ces poèmes et sont capables d'en réciter des centaines de vers.*
- *Pour les Grecs, l'Illiade et l'Odyssée racontent leur histoire, celle de leurs ancêtres, qui aurait eu lieu dans un passé très ancien. Aujourd'hui, les historiens doutent de la réalité de ces récits. Si la ville de Troie a bien existé, rien ne prouve qu'une longue guerre ait eu lieu à l'époque mise en scène par Homère.*



**Doc 1 p. 72**

***La démocratie à Athènes selon Périclès***

Comme les décisions sont prises par le plus grand nombre et non par une minorité, notre cité est une démocratie. Nous intervenons tous personnellement dans le gouvernement de la cité au moins par notre vote ou même en présentant nos idées. Nous choisissons les magistrats qui se succèdent à la tête de la cité en fonction du mérite de chacun et nous les surveillons. L'égalité est assurée à tous face à la loi. Même sans fortune, un homme peut rendre service à la cité. Nous nous gouvernons dans un esprit de liberté.

- Périclès, d'après Thucydide, *La Guerre du Péloponnèse*,  
V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

Doc 2 p. 72

### *La définition du citoyen selon Aristote*

Le citoyen n'est pas citoyen par le seul fait d'habiter un territoire puisque métèques et esclaves ont en commun avec le citoyen le droit à domicile. [...]

Un citoyen au sens absolu se définit par la participation à la justice et aux fonctions publiques en général.

■ D'après Aristote, *La Politique*, Livre 3.

**Doc 6 p. 73**

### ***Les femmes exclues de la citoyenneté***

Les dieux, selon moi, ont adapté la nature de la femme aux travaux et aux soins de l'intérieur et celle de l'homme aux travaux du dehors. Toi qui es une femme, tu devras rester à la maison, faire partir ensemble ceux des serviteurs dont le travail est au-dehors et surveiller ceux qui doivent rester à la maison.

- D'après Xénophon, *L'Économique*, IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

Doc 2 p. 74

## Un jour à l'assemblée

*Dicéopolis est citoyen athénien.*

C'est jour d'Assemblée. Voici le matin et la Pnyx est encore déserte malgré la convocation matinale. Les citoyens bavardent sur l'Agora, et de tous côtés cherchent à fuir le contact de la corde teinte en rouge<sup>1</sup>. [...] Pour moi, qui viens toujours le premier à l'assemblée, je m'assois. Aujourd'hui, je ne viens pas pour rien. Je suis prêt à crier, à injurier les orateurs, s'il en est qui parle d'autre chose que de la paix. Mais voici les Prytanes<sup>2</sup>, il est midi. Ils se bousculent pour gagner les premiers rangs.

■ Aristophane, extrait des *Acharniens*, IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

1. Les gendarmes tendent des cordes enduites de couleur rouge au travers des rues et poussent les gens vers la Pnyx. Les retardataires sont marqués de rouge au dos et peuvent être punis d'une amende.

2. Magistrats qui convoquent et président l'assemblée.

### Leçon

## Le monde des cités grecques

➤ Qu'est-ce qui unit les Grecs à partir du VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. ?

### A Une histoire et une religion communes

1. Les Grecs parlent la même langue et utilisent la même écriture. Ils apprennent à lire et écrire avec les poèmes attribués à Homère, *L'Iliade* et *L'Odyssée* (VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C.). Pour les Grecs, ces récits, plus ou moins légendaires, racontent leur histoire commune.

2. Les Grecs sont polythéistes. Ils adorent de nombreux dieux, à l'apparence humaine mais immortels, et croient qu'ils interviennent dans leur vie en fixant leur destin. Les **mythes** racontent leurs histoires et celles des héros aussi célèbres. Pour obtenir leur protection, on leur rend un **culte** dans le cadre de la maison ou dans des temples. Prières et sacrifices rythment la vie de tous les jours. Plus exceptionnellement, des célébrations réunissent les Grecs dans de grands **sanctuaires panhelléniques** comme à Olympie ou Delphes.

### B Une Méditerranée grecque

3. La Grèce antique est un territoire méditerranéen divisé en de très nombreuses **cités**. Chacune est un petit État indépendant qui a ses propres lois, sa monnaie et son armée de **citoyens**. Elle se compose d'un territoire rural et d'une ville souvent fortifiée, siège des institutions communes. De fréquents conflits opposent les cités entre elles : ainsi, Sparte et Athènes s'affrontent pendant 27 ans au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

4. Du VIII<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., les Grecs, devenus trop nombreux, quittent leur cité de Grèce. Ils partent à la recherche de nouvelles terres autour de la Méditerranée et fondent des **colonies**, comme à Marseille.

### C Athènes, une cité démocratique

1. À la fin du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., Athènes se dote d'un régime politique qui donne le pouvoir aux citoyens : c'est la démocratie. Réunis à l'Ecclesia, les citoyens discutent ; votent les lois et élisent les magistrats de la cité. Ils doivent prendre part à la défense d'Athènes, siéger au tribunal de l'Héliée par tirage au sort et contribuer à l'organisation des fêtes religieuses et civiques.

2. Athènes est peuplée d'environ 300 000 habitants. Les citoyens y sont minoritaires. La citoyenneté n'est accordée ni aux femmes, écartées de la vie politique, ni aux étrangers, appelés métèques, qui pourtant payent des taxes. Quant aux esclaves, ils sont considérés comme des objets.

D'où vient le mot...

## DÉMOCRATIE ?

Du grec ancien *demokratía* : *demos*, « peuple » et *kratos*, « pouvoir ».  
C'est donc un régime politique dans lequel le pouvoir appartient aux citoyens.



### Vocabulaire

- **Cité**

Du grec *polis*. État indépendant s'étendant sur un territoire constitué d'une ville, souvent fortifiée, et de sa campagne. Chaque cité possède ses propres lois, sa monnaie et son armée.

- **Citoyens**

Ceux qui habitent la cité et possèdent des droits civiques, politiques et juridiques. À Athènes, il faut être né de mère et de père athéniens.

- **Colonie**

Cité nouvelle fondée par des Grecs.

- **Culte**

Rites destinés à honorer les dieux afin d'obtenir leur protection (offrandes, prières...).

- **Mythe**

Récit mettant en scène les dieux et les exploits des héros.

## Chapitre 4 – Le monde des cités grecques

- *Panhellénique*

Qui est commun à tous les Grecs.

- *Sanctuaire*

Espace sacré dédié à un ou plusieurs dieux.

### Mémo art p. 80

- Chaque année a lieu à Athènes la fête des Panathénées, en l'honneur d'Athéna, déesse protectrice de la cité. Tous les quatre ans, une fête grandiose qui dure six jours lui est dédiée, les grandes Panathénées.
- La fête rassemble les citoyens d'Athènes, leurs femmes et leurs enfants, ainsi que les métèques.
- Le temple du Parthénon et la frise en bas-reliefs des Panathénées ont été réalisés par le sculpteur Phidias.